

No 95

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 19 JUIN 1934

PRIÈRES.

Sur motion de M. Bennett, résolu,—Que pour la balance de la session, tous les bills privés lorsqu'ils seront présentés, seront lus la première et la deuxième fois et référés de suite, et que la règle 105, concernant l'affichage des bills privés soit suspendus.

M. Hanson (York-Sunbury) propose,—Que le huitième rapport du comité des Banques et du Commerce présenté à la Chambre, jeudi le 14 juin 1934, soit agréé.

Et un débat s'ensuivant;

M. Coote, appuyé par M. Spencer propose en amendement:—

Que ledit rapport ne soit pas maintenant agréé, mais qu'il soit référé de nouveau audit comité avec instruction qu'il a le pouvoir de le modifier comme suit:—

“Que, durant la prochaine session du Parlement, ledit Comité soit autorisé à étudier dans quelle mesure le crédit accordé par les Banques autorisées du Canada, a causé la surcapitalisation et l'expansion trop rapide des industries canadiennes majeures qui exploitent les ressources naturelles les plus précieuses du Canada; à s'enquérir du rôle joué dans cette désorganisation par le zèle trop ardent pour la vente de soi-disant banquiers en valeurs; à s'enquérir de toutes autres affaires relatives à la capitalisation ou au financement de ces industries majeures; à étudier la réglementation du crédit et de la monnaie, le contrôle et la protection de la valeur, à l'étranger, de l'unité monétaire nationale, et, s'il en est, le fondement sur lequel doit reposer cette unité, les facteurs qui produisent des fluctuations dans le niveau général de la production, du commerce, des prix, de l'emploi de la main-d'œuvre, et les mesures financières appropriées requises pour modérer ces fluctuations, et, en général, l'accroissement de la prospérité financière et économique des habitants du Dominion du Canada; avec le pouvoir d'assigner des témoins, d'envoyer quérir des documents et des écrits, et avec l'instruction de faire, à l'occasion, à la Chambre des Communes, un rapport de